



## Point sur la fermeture de la piscine CAPI Saint-Bonnet

À la suite de la découverte d'une importante fuite, la piscine CAPI Saint-Bonnet, située à Villefontaine, est fermée depuis le 8 avril 2024. Malgré l'intervention de la CAPI pour régler au plus vite la problématique actuelle, l'équipement nautique ne pourra pas accueillir d'utilisateurs pendant le mois de mai 2024.

Pour rappel, les équipements nautiques sont soumis à des contrôles et protocoles très stricts en matière d'hygiène, de sécurité et d'effectifs. L'ouverture de ces équipements nécessite donc de respecter parfaitement les règles imposées, indispensables à la qualité de l'accueil des différents publics.

La piscine CAPI Saint-Bonnet a dû être fermée depuis le 8 avril dernier en raison d'une importante fuite d'eau. La détection de la localisation de la fuite a pris du temps car elle est située au niveau de canalisations inaccessibles. La CAPI a dû recourir à un passage caméra et à l'envoi de gaz traceurs pour détecter l'origine de cette fuite.

Les conclusions de ces investigations ont révélé que les canalisations situées sous les plages et sous le bassin présentent des fissures importantes.

Afin de solutionner au plus vite la problématique, des demandes de devis ont été rapidement lancées auprès de prestataires. **Le calendrier d'intervention et de réalisation des travaux est en cours de planification.**

Toutefois, malgré sa volonté de pouvoir accueillir au plus vite ses usagers dans son équipement nautique, **la CAPI devra fermer la piscine Saint-Bonnet durant le mois de mai 2024.**

L'agglomération œuvre toutefois pour accélérer la réouverture et permettre aux usagers de replonger au plus vite dans le bassin de Saint-Bonnet.

La CAPI a bien conscience de la gêne occasionnée pour les différents publics accueillis et elle les remercie par avance de leur patience et leur compréhension.

**La Direction des Sports travaille actuellement main dans la main avec les associations et les écoles** pour proposer rapidement des solutions alternatives, **et reporter leur activité sur les piscines CAPI Bellevue** (Saint-Quentin-Fallavier) **et Alice Millat** (Bourgoin-Jallieu).

Enfin, le public est invité à se rendre dans les autres équipements nautiques communautaires du territoire durant cette fermeture : les piscines Fondbonnière (L'Isle d'Abeau), Alice Milliat (Bourgoin-Jallieu) et Bellevue (Saint-Quentin-Fallavier).

À noter d'ailleurs que **la piscine Bellevue sera ouverte au public les jours fériés du mois de mai en remplacement de la piscine CAPI Saint-Bonnet.**

**Toutes les informations sur [capi-agglo.fr](http://capi-agglo.fr)**